

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mercredi 6 décembre 2023 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, Maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
M. Carl Massé, conseiller,
M. Réal Delorme, conseiller

Absente : Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 1^{er} décembre à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2023-12-146

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du budget 2024;
4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADOPTION BUDGET 2024

2023-12-147

Il est proposé par le conseiller Réal Delorme,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le budget pour l'année 2024 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Activités de fonctionnement

2024

2023

Revenus de fonctionnement

Taxes	671 883	\$	642 469	\$
Paiements tenant lieu de taxes	2 200		2 200	
Transferts	319 450		299 000	
Services rendus	220 650		218 152	
Imposition de droits	26 900		19 900	
Amendes et pénalités	1 000		1 000	
Intérêts	6 002		6 000	
	1 247 635		1 188 721	

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	235 725		213 125	
Sécurité publique	121 900		112 050	
Transport	237 700		210 500	
Hygiène du milieu	186 150		146 391	
Santé et bien-être	2 650		2 600	
Aménagement, urbanisme et développement	84 050		88 150	
Loisirs et culture	63 570		59 135	
Frais de financement	47 270		37 470	
	979 015		869 421	

Excédent (déficit) de fonctionnement **268 620** **319 300**

Conciliation à des fins fiscales

Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	2 200		2 200	
Remboursement de la dette à long terme	-212 900		-215 500	
Affectation aux activités d'investissement	-57 920		-106 000	
Affectation au fonds de roulement	0		0	
	-268 620		-319 300	

Excédent de fonctionnement à des fins fiscales **0** \$ **0** \$

Activités d'investissement

2024

2023

Acquisition d'immobilisations

Église	39 920	\$	28 000	\$
Compteurs d'eau	17 000		15 000	
Camion	-		25 000	
Éclairage de rue au DEL	-		27 000	
Sécurité publique	-		1 000	
Administration générale	1 000		10 000	
	57 920		106 000	

Transfert et affectations

Transfert – TECQ	39 920		28 000	
Transfert – Pacte fiscal	-		-	
Affectation de l'excédent non affecté	-		-	
Affectation des activités de fonctionnement	18 000		78 000	
	57 920		106 000	

Excédent d'investissement **0** \$ **0** \$

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

2023-12-148

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

La municipalité a déposé la programmation des travaux à être réalisés dans le cadre du programme TECQ 2019-2023.

La réfection de la rue de l'Église et de l'église devrait se terminer en 2024.

Des subventions ont été obtenues pour l'aménagement de l'église qui a été acquise par la municipalité.

Une mise à jour du plan d'intervention sera effectuée afin d'établir les priorités pour les prochains travaux d'infrastructures.

La municipalité attend toujours une réponse du programme RIRL pour la réfection de la section asphaltée du Rang 11.

La reconstruction de la section asphaltée de la rue Yamaska sera planifiée.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-12-149

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 18h40, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général